

**FONDS DE DOTATION
GENERATION SOLIDAIRE**

**83, avenue Henri Martin
75116 Paris**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE DU 1ER JANVIER AU 31 DECEMBRE 2020

FONDS DE DOTATION GENERATION SOLIDAIRE

83, avenue Henri Martin
75116 Paris

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2020

Aux Membres,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du fonds de dotation GENERATION SOLIDAIRE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds de dotation à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} Janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note 3 de l'annexe des comptes annuels concernant les changements de méthode de comptabilisation et de présentation des comptes annuels occasionnés par l'application du règlement ANC 2018-06

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que en application des dispositions des articles L 823-9 et R 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité du Président et dans les autres documents adressés aux membres du Conseil d'Administration sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement de l'entité relatives aux comptes annuels

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité du fonds de dotation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds de dotation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Fonds de dotation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du Fonds de dotation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Fontenay sous-bois, le 2 Juin 2021

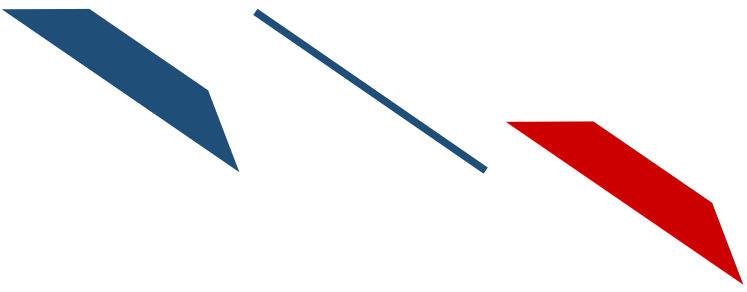
Le Commissaire aux Comptes
LEO JEGARD & ASSOCIES

Représenté par,

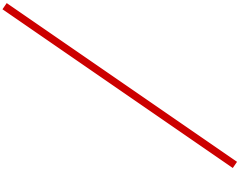
Signé électroniquement par

Cécile LE BAGOUSSE
Associée

Jégard Créatis



COMPTES ANNUELS



BILAN ACTIF	Brut	Amort. & Dépréciations	31/12/2020	31/12/2019
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement			0,00	
Frais de recherche et de développement			0,00	
Donations temporaires d'usufruit			0,00	
Concessions, brevets, licences, ...			0,00	
Immobilisations incorporelles en cours			0,00	
Avances et acomptes			0,00	
Immobilisations corporelles				
Terrains			0,00	
Constructions			0,00	
Installations techniques, matériels et outillage			0,00	
Autres			0,00	
Immobilisations corporelles en cours			0,00	
Avances et acomptes			0,00	
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées			0,00	
Titres immobilisés de la dotation			0,00	
Autres titres immobilisés			0,00	
Prêts			0,00	
Autres			0,00	
TOTAL I	0,00	0,00	0,00	0,00
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances (2) :				
Créances usagers et comptes rattachés	165,00		165,00	
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	0,00		0,00	1 800,00
Valeurs mobilières de placement	855 624,97		855 624,97	
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	82 219,54		82 219,54	5 470,00
Charges constatées d'avance (2)			0,00	
TOTAL II	938 009,51	0,00	938 009,51	7 270,00
Frais d'émission des emprunts (III)			0,00	
Primes de remboursement des emprunts (IV)			0,00	
Ecart de conversion actif (V)			0,00	
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	938 009,51	0,00	938 009,51	7 270,00

BILAN PASSIF	31/12/2020	31/12/2019
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	44 000,00	44 000,00
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecart de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Report à nouveau	-38 580,00	-31 398,25
Excédent ou déficit de l'exercice	929 767,51	-7 181,75
<i>Situation nette (sous total)</i>	<i>935 187,51</i>	<i>5 420,00</i>
Autres fonds propres		
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL I	935 187,51	5 420,00
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS		
Fonds reportés liés aux legs ou donations	0,00	
Fonds dédiés	0,00	
TOTAL II	0,00	0,00
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL III	0,00	0,00
DETTES		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commande en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
<i>Dettes des legs ou donations</i>		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	2 822,00	1 850,00
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL IV	2 822,00	1 850,00
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	938 009,51	7 270,00
(1) Dont à plus d'un an		
(1) Dont à moins d'un an		
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		

	Fonds de Dotation GENERATION SOLIDAIRE Exercice du 1/1/2020 au 31/12/2020	Page 3
--	---	--------

COMPTE DE RESULTAT - Première Partie	31/12/2020	31/12/2019
Produits d'exploitation (1)		
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services		
dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation		
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	952 724,00	12 800,00
Mécénats		
Legs, donations et assurances vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		
Utilisation des fonds dédiés	0,00	
Autres produits		
TOTAL I	952 724,00	12 800,00
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations stock		
Autres achats et charges externes	5 969,62	2 008,52
<i>Aides financières</i>	17 000,00	18 000,00
Impôts, taxes et versements assimilés		
Salaires et traitements		
Charges sociales		
Dotation aux amortissements et aux dépréciations		
Dotation aux provisions		
<i>Reports en fonds dédiés</i>	0,00	
Autres charges		
	0,00	
TOTAL II	22 969,62	20 008,52
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	929 754,38	-7 208,52

COMPTE DE RESULTAT - Deuxième Partie	31/12/2020	31/12/2019
Produits financiers :		
De participation		
D'autres valeurs mobilières	13,13	26,77
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprise sur dépréciations, provisions et transferts de charges		
Différence positive de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III	13,13	26,77
Charges financières :		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV	0,00	0,00
2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)	13,13	26,77
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV)	929 767,51	-7 181,75
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations, provision et transferts de charges		
TOTAL V	0,00	0,00
Charges exceptionnelles :		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotation aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL VI	0,00	0,00
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	0,00	0,00
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôt sur les bénéfices (VIII)		
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	952 737,13	12 826,77
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII+VIII)	22 969,62	20 008,52
EXCEDENT OU DEFICIT	929 767,51	-7 181,75
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature	26,38	
Bénévolat	5 350,00	
TOTAL	5 376,38	
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens	26,38	
Prestations en nature		
Personnel bénévole	5 350,00	
TOTAL	5 376,38	

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES – 2020– FONDS DE DOTATION GÉNÉRATION SOLIDAIRE

EMPLOIS PAR DESTINATION	2020	2019	RESSOURCES PAR ORIGINE	2020	2019
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1. Missions sociales	17 000,00	18 000,00	1. RESSOURCES LIEES A LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	952 724,00	12 800,00
1.1 Réalisées en France			1.1 Cotisations sans contrepartie		
- Actions réalisées par l'organisme					
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France	17 000,00	18 000,00	1.2 Dons, legs, mécénat		
			- Dons manuels	952 724,00	12 800,00
1.2 Réalisées à l'étranger			- Legs, donations et assurances-vie		
- Actions réalisées par l'organisme			- Mécénats		
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger			1.3 Autres ressources liées à l'appel à la générosité du public		
2. Frais de recherche de fonds	2 038,46	0,00			
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	2 038,46				
2.2 Frais de recherche d'autres ressources					
3. Frais de fonctionnement	3 931,16				
TOTAL DES EMPLOIS	22 969,62	18 000,00	TOTAL DES RESSOURCES	952 724,00	12 800,00
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRÉCIATIONS			2. REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRÉCIATIONS		
5. REPORT EN FONDS DEDIEÉS DE L'EXERCICE			3. UTILISATION DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS		
EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE	929 754,38		DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE		5 200,00
TOTAL	952 724,00	18 000,00	TOTAL	952 724,00	18 000,00

RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIEÉS)	-2 250,01	2 949,99
(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	929 754,38	-5 200,00
(-) Investissement ou (-) désinvestissements nets liés à la générosité du public		
RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIEÉS)	927 504,37	-2 250,01

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	2020	2019		2020	2019
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES			1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		
Réalisées en France	2 050,00		Bénévolat	5 350,00	
Réalisées à l'étranger			Prestations en nature	26,38	
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS	1 526,38		Dons en nature		
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	1 800,00				
TOTAL	5 376,38		TOTAL	5 376,38	

Fonds de dotation Génération Solidaire
83, Avenue Henri Martin 75116 Paris

ANNEXE

Aux comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020, caractérisés par les données suivantes :

- Total du bilan	938 009,51€
- Total du compte de résultat (Charges)	22 969,62€
- Résultat de l'exercice (Excédent)	929 767,51€

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020.

Les informations présentées sont celles ayant une importance significative et qui sont nécessaires à l'obtention de l'image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat du fonds de dotation.

Note n°1	Présentation du fonds
Note n°2	Événements significatifs Événements postérieurs à la clôture
Note n°3	Règles et méthodes comptables
Note n°4	Tableau des immobilisations
Note n°5	Tableau des amortissements
Note n°6	Tableau de variation des fonds propres
Note n° 7	Compte de Résultat par origine et destination
Note n° 8	Commentaire au Compte d'Emploi annuel des Ressources

NOTE N°1 PRÉSENTATION DU FONDS DE DOTATION

Le fonds de dotation **Génération Solidaire**, a été créé le 28 novembre 2012.

Son objet social est :

- de promouvoir une culture de solidarité entre les générations et développer des mécanismes de solidarité qui favorisent un vieillissement réussi et une fin de vie digne et humaine ;
- et de soutenir et financer tout projet ou action d'intérêt général destinée à **faciliter et améliorer la qualité de vie des personnes âgées ou en fin de vie**, ayant de faibles ressources ou en situation d'isolement, chez elles ou en institution.

Dans ce cadre, le Fonds a pour mission de :

- Participer à la mise en route de projets innovants à caractère social, solidaire et intergénérationnel permettant de proposer un cadre de vie de qualité, de taille familiale aux personnes âgées dépendantes sans ressources et/ou isolées.
- Accompagner des initiatives permettant de valoriser et moderniser les métiers de service à la personne et améliorer les formations dans ce secteur.
- Aider les personnes âgées ayant travaillé dans le secteur de l'économie sociale et solidaire ou de l'éducation, qui seraient sans ressources suffisantes au moment du grand âge.
- Organiser des actions de sensibilisation et de formation pour développer, accompagner et valoriser

le bénévolat, source de lien social, à tous âges, spécialement des jeunes et des seniors.

Les principaux moyens mis en œuvre sont :

- l'accompagnement lors de la création et pendant les premières années de fonctionnement de l'Ecole du Service à la Personne (ESP), lycée professionnel qui prépare le Bac Pro ASSP à La Garenne-Colombes ;
- le soutien à des activités de volontariat auprès de personnes âgées fragiles ou sans ressources portées par des jeunes ;
- la collaboration avec d'autres osbl dans la création de solutions nouvelles pour l'habitat de personnes âgées dépendantes et/ou en fin de vie de type **maisons de répit et d'accompagnement** ou **habitats partagés**.

Son siège social est à Paris.

Comme les années précédentes, le fonds Génération Solidaire a reçu l'autorisation de la Préfecture pour faire appel à la générosité du public du 19 mai 2020 au 19 mai 2021 (arrêté du 20 mai 2020).

NOTE N°2 EVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS ET ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEUR À LA CLÔTURE

La crise sanitaire liée à la pandémie de covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur les comptes du fonds de dotation.

Génération Solidaire estime que la poursuite de son activité n'est pas remise en cause.

Aucun autre élément significatif n'est intervenu en 2020.

Il n'y a pas eu non plus d'événement postérieur à la clôture nécessitant une information particulière dans l'annexe des comptes annuels.

NOTE N°3 RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

A. PRINCIPES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 31/12/2020 ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31 décembre 2020 ont été arrêtés conformément au plan comptable général, règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables (A.N.C.), et au règlement 2018-06 du 5 décembre 2018 de l'Autorité des Normes Comptables (A.N.C.) relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, en tenant compte des dispositions prévues par les règlements ANC n° 2019-04 et n° 2020-08 (en cours d'homologation).

Il s'agit du premier exercice clos suivant le nouveau règlement comptable.

L'impact sur les comptes du nouveau règlement n'est pas significatif et il n'a pas semblé nécessaire de faire le tableau de passage.

B. DÉROGATION AUX PRINCIPES COMPTABLES

Il n'a pas été dérogé, au cours de l'exercice, aux principes comptables.

C. LES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES UTILISÉES ONT ÉTÉ LES SUIVANTESCRÉANCES ET DETTES

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire d'une créance est inférieure à sa valeur comptable.

NOTE N°4 TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

Le fonds Génération Solidaire n'a pas d'immobilisations.

NOTE N°5 TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

N/A

NOTE N°6 TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

	A l'ouverture au 1/1/2020	Affectation du résultat		Augmentation		Diminution ou consommation		A la clôture au 31/12/2020
	MONTANT	MONTANT	DONT GÉNÉROSI TÉ DU PUBLIC	MONTANT	DONT GÉNÉROSI TÉ DU PUBLIC	MONTANT	DONT GÉNÉROSI TÉ DU PUBLIC	MONTANT
Fonds propres sans droit de reprise	44 000,00							44 000,00
Fonds propres avec droit de reprise								0,00
Ecart de réévaluation								0,00
Réserves								0,00
Report à nouveau	-31 398,25	-7 181,75						-38 580,00
Excédent ou déficit de l'exercice	-7 181,75	7 181,75		858 414,51	840 437,38			858 414,51
Dotations consomptibles								
Subventions d'investissement								
Provisions réglementées								
TOTAL	5 420,00	0,00	0,00	858 414,51	840 437,38	0,00	0,00	863 834,51

Les **fonds propres sans droit de reprise** correspondent à la dotation non consommable du fonds. Celle-ci a été constituée :

- Au moment de la création du fonds en novembre 2012 à hauteur de 10.000€.
- Sur décision du conseil d'administration du 5 juin 2014 d'affecter 34.000€ de dons collectés à la dotation, en accord avec ce qui était prévu dans l'autorisation de faire appel à la générosité du public.

NOTE N°7 COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

A – PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET PAR DESTINATION	31/12/20		31/12/19	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1. PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC				
1.1 Cotisations sans contrepartie			0,00	
1.2 Dons, legs, mécénat			0,00	
- Dons manuels	952 724,00	952 724,00	12 800,00	12 800,00
- Legs, donations et assurances-vie		0,00		
- Mécénat				
1.3 Autres produits liés à la générosité du public			0,00	
2. PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC				
2.1 Cotisations sans contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie				
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	13,13		26,77	
3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS				
4. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS				
5. UTILISATION DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS				
TOTAL	952 737,13	952 724,00	12 826,77	12 800,00
CHARGES PAR DESTINATION				
1. MISSIONS SOCIALES				
1.1 Réalisées en France				
- Actions réalisées par l'organisme				
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes en France	17 000,00	17 000,00	18 000,00	18 000,00
1.2 Réalisées à l'étranger	0,00		0,00	
- Actions réalisées par l'organisme				
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes en France	0,00		0,00	
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS				
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	2 038,46	2 038,46	76,86	76,86
2.2 Frais de recherche d'autres ressources		0,00		
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	3 931,16	3 931,16	1 931,66	1 931,66
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS			0,00	
5. IMPOT SUR LES BÉNÉFICES				
5. REPORT EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE	0,00	0,00	0,00	
TOTAL	22 969,62	22 969,62	20 008,52	20 008,52
EXCÉDENT OU DÉFICIT	929 767,51	929 754,38	-7 181,75	-7 208,52

Il s'agit de la première présentation du Compte de Résultat par origine et par destination. La colonne 2019 a été complétée à partir des données du Compte de Résultat au 31/12/2019.

Le fonds a reçu 92.099€ de **dons manuels** en 2020. Ces dons émanent de 65 donateurs personnes physiques dont la plupart ont fait des dons réguliers par chèque ou par virement.

Le poste **dons manuels** comprend également un don manuel exceptionnel de 860 625€ qui a fait l'objet d'un pacte adjoint et présenté à l'enregistrement. La donatrice a exprimé le souhait que cette somme puisse être investie dans des valeurs mobilières connues d'elle et sécurisées. C'est pourquoi, dans la mesure où un fonds de dotation peut investir dans l'achat de valeurs mobilières, dans le respect de l'article R 332-2 du code des assurances, le fonds Génération Solidaire a investi la somme reçue dans des parts d'ASTRA SICAV SIF STRAUSS dont le code ISIN est LU052965132.

Le poste **Versements à d'autres organismes** comprend la subvention de 17.000€ versée à l'Ecole du Service à la Personne.

Les frais de recherche de fonds comprennent les honoraires d'avocat pour l'établissement du pacte adjoint pour le don de 860.625€ et les frais bancaires liés à ce don.

Les frais de fonctionnement comprennent les honoraires du Commissaire aux comptes, des honoraires d'avocat pour les projets d'habitats inclusifs ou partagés et les frais de banque.

B – CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	31/12/20		31/12/19	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC				
Bénévolat	5 350,00			
Prestations en nature	26,38			
Dons en nature				
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES A LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC				
3. CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL	5 376,38	0,00	0,00	0,00
CHARGES PAR DESTINATION				
1. MISSIONS SOCIALES				
1.1 Réalisées en France	2 050,00			
1.2 Réalisées à l'étranger	0,00		0,00	
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS	1 526,38			
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	1 800,00			
TOTAL	5 376,38		0,00	

Le suivi des contributions volontaires a été réalisé de façon sommaire. C'est pourquoi elles n'ont été que partiellement comptabilisées :

- Les heures bénévoles pour les tâches administratives ont fait l'objet d'un suivi tout au long de l'année (72 heures) et elles ont été valorisées à 25 € charges comprises, soit un total de 1.800€
- Le suivi du temps passé aux contacts personnels, aux réunions avec des donateurs potentiels et aux réunions et démarches diverses pour le suivi des projets n'a pas toujours été formalisé.

Seules les heures ayant donné lieu à des comptes rendus ont été comptées dans les contributions volontaires et valorisées aussi à 25€ charges comprises. Soit 82 heures pour les missions sociales et 60 heures pour la recherche de fonds.

- La prestation en nature (26,38) correspond à la facture d'OVH pour l'hébergement du site internet payée par un administrateur.

NOTE N°7 COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC

Le fonds Génération Solidaire a obtenu l'autorisation de faire appel à la générosité du public 19 mai 2020 au 19 mai 2021 par arrêté préfectoral du 20 mai 2020.

L'objectif de cet appel est de soutenir des actions d'intérêt général dans le domaine d'intervention du fonds.

L'appel à la générosité publique s'est effectué au moyen de la distribution d'une plaquette, des réseaux sociaux, de Hello Asso et du site internet (<http://www.fonds-generation-solidaire.fr/>).

Commentaires au compte d'emploi annuel des ressources :**Ressources :**

Les dons, legs et mécénat comprennent :

- des dons manuels de particuliers pour 92.099 €.
- un don manuel exceptionnel de 860.625 € qui a fait l'objet d'un pacte adjoint et qui a été enregistré.

Le poste Autres produits correspond aux produits financiers.

Emplois :

Versements à d'autres organismes : Ecole du Service à la Personne (ESP) : 17.000 €

Frais de recherche de fonds à hauteur de 2.038,46€ correspondant aux honoraires d'avocat et aux frais bancaires liés au don exceptionnel de 860.625€

Frais de fonctionnement : honoraires du commissaire aux comptes et d'avocat et frais de banque : 3.931,16€.

L'excédent de la générosité du public de l'exercice au 31/12/2020 s'élève à 927.504,37€